

**Questionnaire sur la mise en œuvre de la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16)
Conservation et commerce du tigre et des autres grands félins d'Asie de l'Annexe I**

Le Secrétariat a conçu le présent questionnaire pour aider les Parties à appliquer le paragraphe a) de la décision 16.68 de la CITES qui encourage les Parties à soutenir le Secrétariat dans la conduite d'une étude de la mise en œuvre de la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16) pour lui permettre de soumettre un rapport à la 65^e session du Comité permanent (prévue pour juillet 2014). Le Secrétariat invite les Parties à se servir de ce questionnaire comme base de la présentation de leurs rapports sur la mise en œuvre de la résolution afin de faciliter l'analyse des rapports.

Les espèces de grands félins d'Asie énumérées dans la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16) sont le tigre (*Panthera tigris*), le léopard des neiges (*Uncia uncia*), la panthère nébuleuse (*Neofelis nebulosa*), le léopard (*Panthera pardus*) dans son aire de répartition d'Asie et le lion d'Asie (*Panthera leo persica*).

Si vos réponses aux questions figurant ci-après varient d'espèce en espèce, veuillez fournir les informations requises pour chaque espèce.

Les États des aires de répartition des espèces de grands félins d'Asie sont les suivants: Afghanistan, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Émirats arabes unis, Fédération de Russie, Géorgie, Inde, Indonésie, Iraq*, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Liban, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Népal, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, République de Corée, République populaire démocratique de Corée*, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, Sri Lanka, Tadjikistan*, Thaïlande, Turkménistan*, Turquie, Viet Nam et Yémen.

* non-Partie à la CITES.

No	Mise en œuvre de la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16)
1	LÉGISLATION
1.1	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous PRIE instamment, paragraphes a) et b)
1.1.1	Votre pays a-t-il adopté une législation interdisant le commerce international (importation, exportation et réexportation) de spécimens sauvages de grands félins d'Asie de l'Annexe I et de produits étiquetés comme, ou indiquant contenir, des parties et produits de ces espèces?
1.1.2	Si votre réponse à 1.1.1 est 'oui', précisez les titres et dispositions de cette législation, les sanctions (administratives, civiles ou pénales) et les moyens d'application de la législation. Si votre réponse à 1.1.1 est 'non', expliquez les raisons pour lesquelles vous n'avez pas adopté de législation de ce type.
1.1.3	Quelles sont les sanctions minimales et maximales imposées conformément à votre législation nationale lorsqu'une personne est condamnée pour commerce illégal ou possession illégale de spécimens d'espèces de grands félins d'Asie?

No	Mise en œuvre de la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16)
1.1.4	Votre législation nationale définit-elle clairement les responsabilités administratives des divers services gouvernementaux chargés de réglementer le commerce des espèces sauvages à l'intérieur et à l'extérieur des aires protégées et sur les points de vente de parties et de produits tels que les marchés et les magasins spécialisés en espèces sauvages, etc.? Si votre réponse est 'oui', expliquez la répartition des responsabilités.
1.1.5.	Votre pays a-t-il pris volontairement des mesures d'interdiction du commerce intérieur des parties et produits de grands félins d'Asie? Si 'oui', décrivez ces mesures et la manière dont elles sont appliquées.
2	LUTTE CONTRE LA FRAUDE AU PLAN NATIONAL
2.1	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous le premier RECOMMANDE, paragraphe a)
2.1.1	Quels services de lutte contre la fraude de votre pays sont responsables de la détection, de la prévention et des enquêtes concernant les délits qui impliquent des espèces de grands félins d'Asie?
2.1.2	Des équipes antibraconnage ou des unités de lutte contre la fraude ont-elles été établies dans votre pays pour combattre la criminalité liée aux espèces sauvages?
2.1.3	Si votre réponse à 2.1.2 est 'oui', veuillez indiquer le nombre de personnes assignées aux équipes antibraconnage ou aux unités de lutte contre la fraude.
2.1.4	Si votre réponse à 2.1.2 est 'oui', veuillez indiquer si ces unités ont suffisamment de ressources pour remplir leur devoir. Si ce n'est pas le cas, indiquez quels sont leurs besoins.
2.1.5	Si votre réponse à 2.1.2 est 'oui', indiquez dans quelle mesure ces équipes antibraconnage et unités de lutte contre la fraude participent à des activités en vue de contrecarrer l'abattage illégal et le commerce de spécimens de grands félins d'Asie.
2.1.6	Vos agences nationales de lutte contre la fraude ont-elles besoin d'une autorisation spéciale pour coopérer les unes avec les autres, par exemple, pour échanger des renseignements? Si votre réponse est 'oui', veuillez expliquer si cette obligation est utile ou entrave l'efficacité de la coopération?
2.1.7	Existe-t-il, au niveau national, une structure officielle de coopération interagences qui rassemble les autorités chargées de l'application des lois et les services compétents tels que la police, les douanes, les agences de protection de l'environnement, les services fiscaux et les autorités judiciaires afin de lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages et de promouvoir le partage des informations et des renseignements? Si votre réponse est 'oui', veuillez décrire comment fonctionne cette structure.
2.1.8	Des enquêtes conjointes auxquelles participent différentes agences de lutte contre la fraude de votre pays ont-elles été menées dans le cadre du commerce illégal des grands félins d'Asie? Si votre réponse est 'oui', résumez les enquêtes et leurs résultats (à l'exclusion des informations sensibles). Ajoutez des informations sur les meilleures pratiques identifiées, le cas échéant.

No	Mise en œuvre de la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16)
2.2	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous PRIE instamment, paragraphe e)
2.2.1	Vos autorités nationales de lutte contre la fraude ont-elles suivi une formation pour renforcer l'efficacité des patrouilles antibraconnage, par exemple, une formation à l'utilisation de l'outil SMART (<i>Spatial Monitoring and Reporting Tool</i>) ou du Système M-STRIPES (<i>Monitoring System for Tigers'-Intensive Protection and Ecological Status</i>). Si votre réponse est 'oui', indiquez si cette formation fait partie d'un programme de formation des autorités de lutte contre la fraude et expliquez la nature de la formation ainsi que les avantages ou les difficultés associés.
2.2.2	Vos autorités nationales de lutte contre la fraude responsables de la prévention et des enquêtes sur la criminalité liée aux espèces sauvages reçoivent-elles une formation dans les domaines suivants: a) identification des spécimens de grands félins d'Asie; b) collecte et gestion des données et des renseignements; c) profil de risque et ciblage des délinquants; d) identification des transactions financières suspectes; e) gestion de la scène du crime; f) collecte des preuves; g) utilisation de méthodes de criminalistique pour les espèces sauvages; et h) autres techniques d'enquête sur la criminalité liée aux espèces sauvages (précisez lesquelles).
2.2.3	Si votre réponse à 2.2.2 est 'oui', indiquez si cette formation fait partie du programme officiel de formation du personnel ou si elle est dispensée selon les besoins. Veuillez décrire les avantages ou les difficultés associés à cette formation.
2.3	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous PRIE instamment, paragraphe c)
2.3.1	Décrivez toute méthode de lutte contre la fraude innovante qui pourrait avoir été adoptée dans votre pays pour lutter contre le commerce illégal de spécimens de grands félins d'Asie, par exemple, l'utilisation de nouvelles technologies, de la criminalistique liée aux espèces sauvages, de techniques d'enquête spécialisées, de législation contre le blanchiment d'argent et sur le recouvrement des avoirs, etc.
2.3.2	Votre pays a-t-il mis en œuvre des mesures pour consolider les efforts de lutte contre la fraude dans les régions frontalières sensibles afin de prévenir le commerce illégal de spécimens de grands félins d'Asie?
3	COOPÉRATION INTERNATIONALE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE
3.1	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous PRIE instamment, paragraphe c) et sous le premier RECOMMANDE, paragraphe d)
3.1.1	Votre pays est-il membre d'un réseau régional de lutte contre la fraude liée aux espèces sauvages (WEN)? Si 'oui', lequel et par l'intermédiaire de quel organisme national?

No	Mise en œuvre de la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16)
3.1.2	Votre pays est-il partie à un ou plusieurs accords, mémorandums d'accords ou autres instruments bilatéraux sur la coopération en matière de lutte contre la fraude pour combattre le commerce illégal d'espèces de grands félins d'Asie? Si c'est le cas, décrivez la nature de ces accords, par exemple, en indiquant s'ils ont trait à l'échange d'informations, au partage des compétences, à des formations conjointes, etc.
3.1.3	Votre pays a-t-il établi des accords bilatéraux ou multilatéraux de coopération avec d'autres pays pour la gestion de populations partagées d'espèces sauvages et d'habitats protégés ayant des limites communes, afin de contrôler plus efficacement le commerce international illégal de spécimens d'espèces de grands félins d'Asie? Si votre réponse est 'oui', veuillez préciser.
3.2	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous le premier RECOMMANDE, paragraphe e)
3.2.1	Votre pays a-t-il, entre 2010 et 2013, organisé ou participé à un atelier régional sur les besoins d'application des lois associés aux mouvements transfrontières illégaux de spécimens d'espèces de grands félins d'Asie?
3.2.2	Si votre réponse à 3.2.1 est 'oui', veuillez indiquer quelles agences de lutte contre la fraude responsables de la détection, de la prévention et des enquêtes concernant la criminalité liée aux espèces sauvages de votre pays ont participé à ces ateliers régionaux.
3.2.3	Si votre réponse à 3.2.1 est 'oui', indiquez si ces ateliers couvraient l'un ou l'autre des sujets suivants: a) étendue du commerce illégal d'espèces de grands félins d'Asie; b) voies de contrebande utilisées pour le commerce illégal d'espèces de grands félins d'Asie; c) méthodes utilisées pour faire passer en contrebande des spécimens d'espèces de grands félins d'Asie; et d) marchés de consommateurs finals pour les grands félins d'Asie (spécimens vivants et parties et produits).
4	ENREGISTREMENT DE L'INFORMATION
4.1	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous PRIE instamment, paragraphe d)
4.1.1	Votre pays a-t-il mis en place un système national d'enregistrement de l'information sur le commerce illégal de grands félins d'Asie? Si 'oui', veuillez indiquer: a) le type de données enregistrées; b) comment les données sont collectées; c) quelles autorités sont autorisées à saisir des informations dans le système; d) si les données sont analysées; e) toute autre information pertinente.
4.1.2	Si votre réponse à 4.1.1 est 'non', expliquez ce qui a empêché la mise en œuvre d'un tel système jusqu'à présent et indiquez si l'application d'un tel système est prévue.

No	Mise en œuvre de la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16)
4.1.3	Si votre réponse à 4.1.1 est 'oui', décrivez en détail les meilleures pratiques identifiées, le cas échéant.
4.1.4	Si votre réponse à 4.1.1 est 'oui', ce système national a-t-il permis d'améliorer le partage de l'information conduisant à des enquêtes et des efforts de lutte coordonnés? Si votre réponse est 'oui', donnez un exemple si possible. Si votre réponse est 'non', précisez les raisons éventuelles.
5	ÉLEVAGE EN CAPTIVITÉ
5.1	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous PRIE instamment, paragraphe g)
5.1.1	Y a-t-il des espèces de grands félins d'Asie élevées en captivité dans votre pays?
5.1.2	Si votre réponse à 5.1.1 est 'oui', donnez des précisions sur les pratiques de gestion et les mesures de contrôle qui ont été mises en place afin d'empêcher les parties et produits de pénétrer sur le marché illégal via ces établissements.
6	STOCKS
6.1	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous PRIE instamment, paragraphe h)
6.1.1	Y a-t-il, dans votre pays, des stocks de parties et produits d'espèces de grands félins d'Asie (par exemple, des os de tigre)? Veuillez exclure les spécimens pré-Convention de votre réponse.
6.1.2	Si votre réponse à 6.1.1 est 'oui', expliquez les mesures qui ont été prises pour renforcer et garantir le contrôle adéquat de ces stocks.
6.1.3	Des parties et produits d'espèces de grands félins d'Asie ont-ils disparu de ces stocks dans votre pays depuis le 1 ^{er} janvier 2010? Si votre réponse est 'oui', veuillez décrire les incidents et les résultats de toute enquête de suivi.
6.1.4	Votre pays a-t-il détruit des stocks de parties et produits d'espèces de grands félins d'Asie?
7	MESURES DE CONSERVATION
7.1	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous DEMANDE, paragraphe a)
7.1.1	Donnez des informations précises sur l'état des grands félins d'Asie de votre pays, dans la nature, y compris des statistiques comparatives sur la croissance ou le déclin des populations.
7.1.2	Donnez des informations précises sur les activités en cours en appui à la conservation des grands félins d'Asie dans votre pays.

No	Mise en œuvre de la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16)
7.2	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous PRIE INSTAMMENT, paragraphe i)
7.2.1	Votre pays soutient-il ou participe-t-il à un programme de conservation international tel que le Forum mondial sur le tigre, le <i>Snow Leopard Network</i> , l'Initiative mondiale pour le tigre?
8	ÉDUCATION, SENSIBILISATION, INFORMATION, RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
8.1	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous le premier RECOMMANDE, paragraphe b)
8.1.1	Des campagnes d'éducation ou de sensibilisation adressées aux communautés urbaines et rurales et à d'autres groupes ciblés ont-elles été menées dans votre pays sur l'importance écologique et culturelle des grands félins d'Asie et l'importance de l'écotourisme pour ces espèces, leurs proies et leurs habitats?
8.1.2	Si votre réponse à 8.1.1 est 'oui', veuillez décrire quand et où ces campagnes ont été menées, leur nature et leur efficacité ainsi que les meilleures pratiques ou les difficultés identifiées, le cas échéant.
8.2	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous le premier RECOMMANDE, paragraphe c)
8.2.1	Des mesures ont-elles été mises en place pour renforcer la sensibilisation des autorités judiciaires de votre pays à la criminalité liée aux espèces sauvages et au commerce illégal des espèces sauvages? Si votre réponse est 'oui', veuillez préciser, en indiquant si ces activités comprenaient des références spécifiques aux espèces de grands félins d'Asie.
8.3	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous le premier RECOMMANDE, paragraphe f)
8.3.1	Des études ont-elles été menées dans votre pays pour examiner la motivation de l'abattage illégal des grands félins d'Asie?
8.3.2	Si votre réponse à 8.3.1 est 'oui', ces études ont-elles abouti à la recommandation de mesures permettant d'agir contre cette motivation? Si oui, veuillez décrire ces mesures.
9	RÉDUCTION DE LA DEMANDE
9.1	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous le deuxième RECOMMANDE, paragraphe a)
9.1.1	Des programmes ont-ils été appliqués dans votre pays pour collaborer avec les communautés et industries de la médecine traditionnelle afin d'élaborer et d'appliquer des stratégies visant à remplacer progressivement, réduire et finalement éliminer l'utilisation de parties et produits de grands félins d'Asie?
9.1.2	Si votre réponse à 9.1.1 est 'oui', décrivez la nature et les résultats de ces programmes. Si votre réponse est 'non', expliquez ce qui a empêché l'application de tels programmes.

No	Mise en œuvre de la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16)
9.2	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous le deuxième RECOMMANDE, paragraphe b)
9.2.1	Des mesures ont-elles été prises dans votre pays pour éliminer les références aux parties et produits d'espèces de grands félins d'Asie de l'Annexe I de la pharmacopée officielle et pour inclure des produits de substitution acceptables qui ne nuisent pas à la survie d'autres espèces sauvages?
9.2.2	Si votre réponse à 9.2.1 est 'oui', veuillez décrire ces mesures, la manière dont elles sont appliquées, les résultats obtenus et les meilleures pratiques identifiées, le cas échéant.
9.2.3	Des programmes ont-ils été appliqués dans votre pays pour éduquer l'industrie et les groupes d'utilisateurs afin d'éliminer l'utilisation de substances provenant d'espèces de grands félins d'Asie inscrites à l'Annexe I et pour promouvoir l'adoption de produits de substitution appropriés?
9.2.4	Si votre réponse à 9.2.3 est 'oui', veuillez décrire ces programmes, la manière dont ils ont été appliqués, les résultats obtenus et les meilleures pratiques identifiées, le cas échéant.
9.3	Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous le deuxième RECOMMANDE, paragraphe c)
9.3.1	Des campagnes d'éducation et de sensibilisation ont-elles eu lieu dans votre pays pour éliminer le commerce illégal et l'utilisation de peaux de grands félins d'Asie acquises illégalement comme trophées, ornements et pièces de vêtement ou pour la production d'autres matériels?
9.3.2	Si votre réponse à 9.3.1 est 'oui', décrivez ces campagnes, la manière dont elles sont mises en œuvre, les résultats obtenus et les meilleures pratiques identifiées, le cas échéant.

Lors de sa 16^e session (Bangkok, 2013), la Conférence des Parties a adopté la décision 16.70 sur les *Grands félins d'Asie* (Felidae spp.), qui comprend le texte suivant:

Le Secrétariat, sous réserve de fonds externes disponibles, en coopération avec les organisations partenaires du Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) et, s'il y a lieu, d'autres spécialistes et organisations:

- a) *organise des séminaires nationaux dans les États de l'aire de répartition des grands félins d'Asie inscrits à l'Annexe I avec la participation de tous les organismes de lutte contre la fraude compétents, afin de favoriser une approche pluridisciplinaire qui facilitera un renforcement de la coordination et de la coopération en matière de détection, d'enquêtes et de poursuites en cas d'infraction liée aux espèces sauvages;*

Les questions suivantes sont conçues pour aider le Secrétariat à appliquer cette décision.

No	SÉMINAIRES NATIONAUX DANS LES ÉTATS DES AIRES DE RÉPARTITION DES GRANDS FÉLINS D'ASIE DE L'ANNEXE I
10	Décision 16.70, paragraphe a)
10.1	Votre pays a-t-il accueilli un séminaire national semblable à ceux qui sont envisagés dans la décision 16.70 entre 2010 et 2013? Veuillez préciser, si votre réponse est 'oui'.
10.2	Un séminaire national tel que ceux qui sont envisagés dans la décision 16.70 serait-il utile aux autorités chargées de la lutte contre la fraude dans votre pays? Veuillez préciser votre réponse.
10.3	Si votre réponse à 10.2 est 'oui', un financement pour l'organisation d'un tel séminaire pourrait-il être obtenu de votre budget national ou d'un programme de conservation international semblable à ceux dont il est question dans la résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP16), sous "PRIE instamment", paragraphe i)?
10.4	Veuillez donner le nom complet et les coordonnées d'un point focal de votre pays avec lequel le Secrétariat pourrait se mettre en contact dans le contexte de la mise en œuvre de la décision 16.70, paragraphe a).
10.5	Veuillez ajouter tous les commentaires, informations ou suggestions que vous souhaitez porter à l'attention du Secrétariat concernant le paragraphe a) de la décision 16.70 ou les questions 10.1 à 10.4.